



## **Commune de Val-de-Travers**

### **Communiqué de presse**

Contact : Jean-Nathanaël Karakash  
Chef du dicastère de l'économie  
☎ 079.670.5861 dès 19h30

### **Construire les emplois de demain**

La crise économique continue à déployer ses effets de manière violente dans l'industrie exportatrice et la sous-traitance. Le Val-de-Travers est fortement touché, avec un taux de chômage qui dépasse les 7% et qui poursuit sa hausse. C'est dans ce contexte morose que Vaucher Manufacture Fleurier, l'un des principaux employeurs de la vallée, annonce aujourd'hui un plan de restructuration impliquant la perte d'une cinquantaine d'emplois.

Active dans la fabrication de mouvements de haute horlogerie, l'entreprise se voit contrainte à redimensionner l'effectif de son personnel, qui avait déjà subi une première réduction de moindre ampleur l'an dernier. Cette réalité témoigne d'une reprise des affaires qui reste très modeste au niveau de l'industrie de sous-traitance, y compris dans le secteur horloger.

La restructuration menée par Vaucher Manufacture Fleurier donne à ce fleuron industriel les moyens de s'adapter aux conditions nouvelles imposées par les marchés, de manière à garantir la pérennité de l'entreprise à moyen et long terme.

Cependant, la perte d'une cinquantaine d'emplois constitue un coup très dur pour les travailleurs touchés et leurs familles, pour leurs collègues, pour l'entreprise et pour la région tout entière. Le Conseil communal adresse son message de soutien à toutes les personnes concernées.

A ce titre, le Conseil communal estime que l'Etat, qui est en charge tant de la promotion économique que de la politique de l'emploi, doit faire de la création des emplois de demain et du soutien apporté aux personnes touchées par la crise, les priorités de son action.

A son niveau et avec les modestes moyens qui sont les siens, le Conseil communal de Val-de-Travers entend faire son possible pour limiter l'impact de la crise et encourager le développement de nouvelles activités. Il collabore pour ce faire activement avec les services cantonaux chargés du développement économique, afin d'identifier et d'exploiter les potentiels que recèle notre région. C'est également dans cette perspective qu'un concept novateur de collaboration active avec les entreprises de la région est présenté aujourd'hui même à quelque 250 représentants des milieux économiques de la région.

Fortement dépendantes de l'évolution des marchés mondiaux, notre région et son industrie horlogère ont traversé, par le passé, des périodes difficiles et des situations douloureuses.

Face à l'adversité, le Val-de-Travers a néanmoins toujours su se montrer solidaire et innovant, ce qui lui a permis de surmonter les difficultés et de poursuivre son développement.

Malgré la rudesse de la situation, le Conseil communal garde donc confiance en l'avenir.

Val-de-Travers, le 29 avril 2010

*LE CONSEIL COMMUNAL*